

Point des travaux du groupe scolaire



Les travaux d'extension et de rénovation du groupe scolaire ont commencé au mois de décembre dernier, avec réalisation de la voie d'accès au chantier, les branchements des réseaux et la démolition de l'ancienne cantine. Le chantier devant se dérouler en site occupé (c'est-à-dire que les activités scolaires se poursuivront conjointement), il a donc, été divisé en 3 phases, s'étalant sur les années 2019 et 2020.

La première phase, de janvier à août 2019, verra :

- l'extension du réfectoire de la cantine, pour y établir une salle de classe et un dortoir provisoires ;
- l'aménagement de deux salles de classe dans la salle de motricité ;
- la construction du nouveau porche d'entrée de l'ALAE ;
- la construction du bâtiment de direction, sur l'emplacement de l'ancienne cantine démolie.

La période des vacances scolaires d'été sera mise à profit pour refaire entièrement les réseaux de l'ensemble (eaux usées, eau potable et eaux pluviales), ainsi que la cour de récréation.

Dès la rentrée scolaire 2019, la seconde phase débutera avec :

- le déménagement des salles de classe maternelles dans les locaux provisoires aménagés ;
- la démolition des préfabriqués ;
- le début de la construction du nouveau bâtiment d'enseignement.

L'année 2020, verra la fin de la construction du bâtiment d'enseignement et après déménagement des classes dans ce nouveau bâtiment, le début de la 3^{ème} phase avec la

réhabilitation des anciennes salles de classe (qui accueilleront l'ALAE et la bibliothèque) et le réaménagement du réfectoire et de la salle de motricité.

Depuis la rentrée 2018, la cantine scolaire a été déplacée dans la salle des associations de la salle polyvalente. Les repas sont fournis, en liaison froide, par la société Recapé et l'encadrement renforcé des enfants permet les déplacements vers cette salle, en toute sécurité.

Le programme, dirigé par le cabinet OeCO-Architectes de Toulouse est financé par les communes de Bourg Saint Bernard et Saussens, en partenariat avec l'Etat, le CD 31, la Région Occitanie (fonds européens FEDER) et la CAF.

